Luberon Monts de Vaucluse
Une Communauté de Communes

LE COMPOSTAGE,

la solution pour réduire d'1/3 nos déchets ménagers

Le compostage reproduit le cycle de la nature.

Lentement, les déchets organiques se décomposent en présence d'eau, d'oxygène et des micro-organismes décomposeurs (vers, cloportes, nématodes, bactéries, champignons microscopiques).
Le processus aboutit à la production d'un amendement et d'un engrais naturel : le compost.

Pourquoi composter ?

- **pour réduire d'1/3 le poids de nos poubelles**
  Je dis oui à la réduction des pollutions induites par moins de collecte, moins de traitement (transport, incinération….) et à la maitrise du coût global du service rendu
- **pour créer chez soi, avec ses épluchures de fruits & légumes et ses déchets verts, du terreau 100% naturel et gratuit pour nourrir et protéger son jardin**
  Je dis oui à un jardinage durable et sans adjuvant chimique

Comment s'y prendre

Le compostage est possible partout !

En maison individuelle
Votre collectivité propose des composteurs individuels à prix préférentiel, renseignez-vous. Ce système a l'avantage de maintenir l'humidité et une chaleur constante.
Vous souhaitez réaliser votre compost en tas au fond du jardin, c'est possible ! Le processus de dégradation sera simplement plus long.

En immeuble
Le compostage collectif, ou partagé, est réalisable en habitat vertical lorsqu'un espace extérieur peut recevoir les composteurs. Là-aussi votre collectivité peut vous aider, renseignez-vous !

Vous habitez en ville sans extérieur, alors le lombricompostage est fait pour vous. Les lombrics disposés dans des bacs perforés et superposés ne feront qu'une bouchée de vos épluchures. A la clef, vous obtiendrez du compost et du jus très nourrissant pour votre plantes d'intérieur.

Les déchets organiques peuvent tous être compostés

ou presque…

Dans l'absolu, tout déchet organique est compostable. Cependant, il est conseillé de ne composter que les déchets d'origine végétale pour éviter ainsi tous risques de nuisances (odeur, rongeur….).

Les déchets de cuisine : épluchures de fruits et légumes, coquilles d'œufs, marc de café, sachets de thé et de tisanes, bouquets de fleurs fanés, serviettes en papier, cartons bruns sans étiquette

Les déchets de jardin : plantes, feuilles, tailles de haies et petits branchages, tonte séchée, broyat de végétaux

Les 3 règles

à respecter pour obtenir des résultats

1) Varier les apports de déchets et veiller à mélanger 1/3 de déchets de cuisine et 2/3 de déchets de jardin.
2) Aérer en mélangeant régulièrement
3) Maintenir une humidité suffisante

Le compost

est un fertilisant

Il peut s'utiliser toute l'année mais il est plus profitable pour le sol et la végétation à l'automne et au printemps.

Un compost mûr

(8 à 12 mois)

s'utilise pour tous les usages en mélange avec la terre pour les semis, le potager, le rempotage…
il sert d'engrais organique.

Un compost à demi-décomposé peut s'utiliser à l'automne et peut être étendu autour des arbres ou entre les cultures, il est alors utilisé comme amendement organique.

Petits Gestes… Grands Effets

ADEME – Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie
Département de VAUCLUSE
Région Provence Alpes Côte d'Azur